

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2017 et du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019



PRENEZ AVIS de ce qui suit :

Que lors d'une séance extraordinaire tenue le 13 décembre 2016, le conseil municipal a adopté un budget pour l'exercice financier 2017 dont voici les principaux éléments :

REVENUS	2016	2017
Taxes		
- Foncière générale	9 461 487 \$	9 684 261 \$
- Tarification	2 640 888 \$	2 691 455 \$
- Taxes de secteurs	213 532 \$	159 118 \$
Paiement tenant lieu de taxes	82 297 \$	87 400 \$
Imposition de droits	625 000 \$	745 000 \$
Services rendus	610 927 \$	572 752 \$
Amendes et pénalités	20 000 \$	20 000 \$
Intérêts	178 450 \$	178 000 \$
Transferts	191 883 \$	175 265 \$
Autres revenus	15 000 \$	15 000 \$
Total des revenus	14 039 464 \$	14 328 251 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	1 632 425 \$	1 639 993 \$
Sécurité publique	2 373 980 \$	2 319 881 \$
Transport	2 341 196 \$	2 530 955 \$
Hygiène du milieu	2 925 655 \$	2 699 142 \$
Santé et bien-être	92 932 \$	92 712 \$
Aménagement, urbanisme et développement	604 137 \$	730 846 \$
Loisirs et culture	2 494 608 \$	2 525 657 \$
Frais de financement	413 115 \$	406 577 \$
Total des dépenses de fonctionnement	12 878 048 \$	12 945 763 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	1 161 416 \$	1 382 488 \$
Remboursement en capital	805 948 \$	910 294 \$
AFFECTATION		
Transfert à l'état des activités d'investissement	340 839 \$	337 307 \$
Surplus accumulé non affecté	-	-
Surplus accumulé affecté	(100 000)	-
Réserve financière et fonds réservés	114 629 \$	134 887 \$
Total	355 468 \$	472 194 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET	0 \$	0 \$

TAXES ANNUELLES	Taux 2016	Taux 2017
Taxe foncière générale (du 100 \$ d'évaluation)	0,6495 \$	0,6495 \$
Taxe foncière sur immeuble non résidentiel	1,444 \$	1,444 \$
Taxe foncière sur immeuble agricole	0,6495 \$	0,6495 \$
Taxe d'eau (par unité de logement)	233 \$	233 \$
Taxe d'ordures (par unité de logement)	132 \$	132 \$
Taxe recyclage (par unité de logement)	75 \$	75 \$
Taxes d'assainissement (par unité de logement)	191 \$	191 \$

Le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019 totalise des dépenses de **11 424 271 \$**, réparties comme suit :

2017	2018	2019
9 491 956 \$	1 539 815 \$	392 500 \$

Avis est aussi donné que le budget 2017 et le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et disponible sur le site Web au www.ndip.org.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 14 DÉCEMBRE 2016.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/vc
